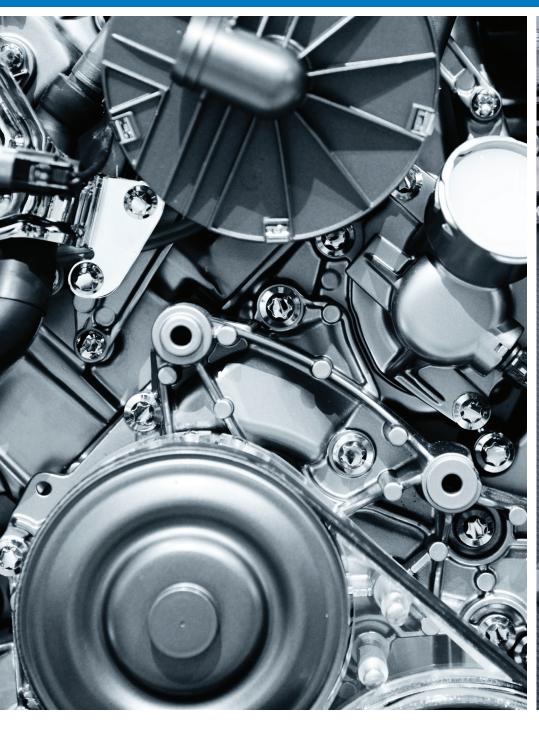


Plan au moment de la vente

Protection prolongée







Tranquilité d'esprit.

Protection au Canada et aux États-Unis

PPFC couvre votre véhicule partout au Canada et dans la partie continentale des États-Unis.

Réponse directe

PPFC donnera suite à votre demande en toute rapidité et efficacité. Nous payons directement les coûts de la réparation à l'atelier de réparation, ce qui vous évite d'avoir à payer de votre poche et à attendre d'être remboursé.

Protection transérable

Dans l'éventualité où vous choisissez de vendre votre véhicule, vous pouvez demander à transférer la protection au prochain propriétaire pour le reste de la durée du contrat.

Franchise

Vous pouvez choisir parmi des franchises de 100 ou de 200 \$ par visite pour réparation, taxes applicables en sus, pour toutes les réparations couvertes. Dans l'éventualité où un même composant est à nouveau défaillant, aucune franchise ne sera demandée pour sa réparation ou son remplacement.

Franchise réduite

La franchise sélectionnée sera réduite de 50 \$ lorsque les réparations sont effectuées chez le concessionnaire qui vous a vendu le véhicule.



Voyagez l'esprit tranquille.

Voyagez avec un plan de protection First Canadian.

Craignez-vous que ne surviennent des bris inattendus et des réparations coûteuses imprévues? Les véhicules contiennent des milliers de pièces spécialisées et de composants de haute technologie. Comme le coût des réparations augmente en moyenne de 5 % par année, une réparation onéreuse peut constituer un fardeau financier.

PPFC peut éliminer ces préoccupations. Choisissez l'un de nos plans de protection pour vous protéger contre ces dépenses inattendues.

Protegez votre investissement avec un Plan de Protection First Canadian



Plan de protection prolongée

Vous avez investi beaucoup d'argent dans un véhicule. Investissez dès maintenant dans un plan de protection pour ce véhicule.

Choisissez le bon plan pour vous.

	Ultimum ou Ultimum plus		\neg
	Sélect Plus •———	\neg	
	Groupe motopropulseur		
1	Moteur		
2	Turbocompresseur/compresseur volumétrique	•	•
3	Boîte de vitesse		
4	Boîte de transfert		
5	Essieu d'entraînement		
6	Direction agissant sur les roues avant		•
7	Freins		
8	Systéme électrique		
9	Climatiseur		
10	Systéme de carburant		
11	Suspension avant et arrière		
12	Système de chauffage et de refroidissement	•	
13	Couverture du système d'émission*		
14	Couverture complète**		

* Des limites de kilométrage s'appliquent. ** Consultez l'intérieur de la brochure pour connaître les pièces et les services qui ne sont pas protégés.

Veuillez consulter le contrat pour obtenir les détails



SANS FRAIS 1.800.381.2580

Annexe sur la protection

MOTEUR

Ultimum ou Ultimum plus ←

Sélect Plus ←

Groupe - motopropulseur

Bloc-cylindres et culasses		
Pistons et segments de piston		
Bielles et roulements		
Vilebrequin et roulements principaux de vilebrequin		
Supports d'arbre à cames en tête		
Couvercle et module		
Arbre à cames et roulements d'arbre à cames		
Galets de came		
Chaîne ou courroie de distribution		
Engrenages de distribution		
Couvercle de chaîne de distribution		
Tendeurs de chaîne de distribution		
Guides de chaîne et de courroie de distribution		
Poulie de courroie de distribution		
Tendeur de courroie serpentine du moteur		
Poulie intermédiaire et roulements de poulie		
intermédiaire		
Volant moteur (n'incluant pas les dents)		
Bras de culbuteur et arbres de culbuteur		
Roulements de culbuteur		
Soupapes de culasse		
Joints de soupapes et sièges de soupape		
Poussoirs de soupape et ressorts de soupape		
Dispositifs de retenue de soupape		
Tiges de poussoir		
Pompe à eau		
Pompe à huile/carter de pompe à huile		
Appareils d'équilibrage harmonique		
Carter d'huile (n'incluant pas les filets du bouchon de vidange)		
Collecteur d'admission		
Collecteur d'échappement		
Couvercles de soupape		
Supports de moteur		
Pompe à injection de carburant diesel		
Pompe à vide pour carburant diesel		
Joints et joints d'étanchéité		

Ultimum ou Ultimum plus ←

Sélect Plus -

Groupe motopropulseur -



TURBOCOMPRESSEUR/ COMPRESSEUR VOLUMÉTRIQUE

Carter de turbocompresseur et de compresseur volumétrique ainsi que les pièces du		
turbocompresseur et du compresseur volumétrique		
Soupapes de sécurité		
Refroidisseur intermédiaire		
Joints et joints d'étanchéité		



Carter de boîte de vitesses et toutes les pièces internes du carter de boîte de vitesses		
Arbre d'entrée		
Cylindre d'embrayage principal		
Convertisseur de couple		
Modulateur de vide		
Supports de boîte de vitesses		
Bac à huile		
Joints et joints d'étanchéité		

ESSIEU D'ENTRAÎNEMENT

Carter d'entraînement final		
Carter d'essieu d'entraînement et toutes les pièces		
internes lubrifiées du carter de l'essieu moteur		
Couvercle de différentiel		
Arbre d'essieu		
Joint universel d'arbre		
Roulements de roue		
Joint moyeu		
Roulements de roue biseautés		
Moyeux de verrouillage		
Arbre d'entraînement		
Joints homocinétiques		
Actionneurs de transmission		
Soufflets homocinétiques		
Joints et joints d'étanchéité		

Ultimum ou Ultimum plus ←

Sélect Plus -

Groupe motopropulseur ←



BOÎTE DE TRANSFERT

Boîte de transfert et toutes ses pièces internes		
Moteur d'encodeur		
Joints et joints d'étanchéité		



DIRECTION AGISSANT SUR LES ROUES AVANT

Boîte de direction et toutes les pièces internes	
Engrenage à crémaillère	
Pompe de servodirection	
Boyaux de servodirection	
Fusées de direction	
Bielle pendante	
Bras intermédiaire	
Tringle centrale	
Arbre de colonne de direction supérieur	
Relais	
Capteurs	
Joints et joints d'étanchéité	



REINS

Maître-cylindre	
Multiplicateur de dépression	
Survolteur hydraulique	
Étrier de frein à disque	
Cylindres de roue	
Soupape de compensation	
Conduites hydrauliques de frein en métal	
Soupape combinée	
Joints et joints d'étanchéité	

Annexe sur la protection

Ultimum ou Ultimum plus ←

SYSTÈME ÉLECTRIQUE Sélect Plus •
Groupe •
motopropulseur

Alternateur		
Groupe d'instruments numériques		
Carte de circuits imprimés de tableau de bord		
Régulateur de tension		
Moteur de démarreur		
Solénoïde de démarreur		
Dispositif d'entraînement de démarreur		
Faisceau de fils de compartiment moteur installé		
en usine		
Module d'allumage électronique		
Bobine détectrice de distributeur		
Interrupteur d'allumage		
Cylindre de verrouillage d'allumage		
Bobines d'allumage		
Moteur d'essuie-glace avant et arrière		
Ordinateur et module de commande de carrosserie		
Module de commande de groupe motopropulseur		
Moteur des phares		
Ensemble de commande de chauffage et de		
climatisation		
Résistance de moteur de soufflante		
Klaxons		
Module de régulateur de vitesse installé en usine		
Transducteur de commande de régulateur de vitesse		
Dispositif à servo et amplificateur de régulateur de vitesse		
Moteurs de ventilation forcée		
Moteur de glace électrique		
Moteurs de sièges électriques en état de service		
Moteur de rétroviseur électrique (n'incluant pas		
les ensembles)		
Moteur d'antenne électrique (n'incluant pas le mât)		
Moteur de toit décapotable		
Moteur de toit ouvrant en état de service		
Grille de désembueur de lunette arrière		
Pompe et interrupteur de lave-glace		
Actionneur et interrupteur de verrouillage de		
portière électrique		
Interrupteurs électriques manuels		

Ultimum ou Ultimum plus ←

Sélect Plus ←



Groupe ----motopropulseur

CLIMATISEUR

Condensateur	
Compresseur	
Ensemble d'embrayage et poulie	
Conduites et boyaux de climatisation	
Évaporateur	
Interrupteur de coupure de compresseur haut/bas	
Soupape d'expansion	
Interrupteur de cycle de pression	
Tube à orifice	
Joints et joints d'étanchéité	



SYSTÈME DE CARBURANT

Pompe à carburant		
Buses et injecteurs de carburant diesel		
Réservoir de carburant		
Sonde mécanique de réservoir de carburant		
Rampe de distribution de carburant		
Régulateur de pression de carburant		
Conduites de refoulement de carburant en métal		
Clapet sélecteur de réservoir de carburant		



SUSPENSION AVANT ET ARRIÈRE

Bras de commande supérieur et inférieur	
Arbres ou douilles de bras de commande	
Joints à rotule supérieurs et inférieurs	
Barres de torsion et supports ou douilles	
Barre stabilisatrice	
Tringles et douilles de stabilisateur	
Chevilles d'attelage	
Broche et support de broche	

Ultimum ou Ultimum plus ←

Sélect Plus •

Groupe - motopropulseur



SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT

Faisceau de chaufferette		
Moteur de soufflante avant et arrière		
Ventilateur et moteur de refroidissement de moteur		
Moyeu d'embrayage de ventilateur hydraulique		
Radiateur		
Soupape d'eau chaude		



Pompe à air	
Capteur d'arbre à cames	
Solénoïde de purge de réservoir	
Solénoïde d'évent de réservoir	
Détecteur de cognement	
Capteur d'angle de vilebrequin	
Solénoïde EGR	
Soupape EGR	
Moteur de commande de ralenti	
Capteur de débit d'air massique	
Capteur de pression de collecteur	
Capteur d'O2 (oxygène)	
Capteur de température de liquide de	
refroidissement de PCM	
Capteur de position d'accélérateur en état de	
service	
Pompe à vide	

* Sélect Plus comprend une couverture des composants du système d'émission lorsque l'odomètre du véhicule indique moins de 100 000 km.

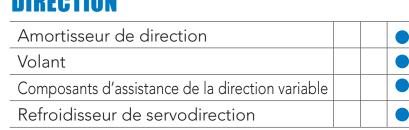
Annexe sur la protection

ULTIMUM & ULTIMUM PLUS Comprend tout, sauf les pièces et les services expressément exclus. Voici des exemples de composants supplémentaires qui sont couverts :

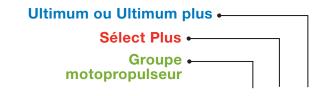
UI	ltimum ou Ultimum plus	S •——		
	Sélect Plus ←		\neg	
MOTEUR	Groupe ← motopropulseur			
Capteurs extern	nes			
Chauffe-bloc				













AIR CLIMATISÉ

Portes chauffantes		
Mécanismes d'actionnement de mode		
Moteurs du volet de mélange d'air		



SYSTÉME ÉLECTRIQUE

Faisceau de fils complet du véhicule		
Interrupteurs électriques manuels		
Radio, téléviseur, magnétoscope, lecteur CD, lecteur DVD		
Dispositifs électroniques émetteurs		•
Systèmes de navigation		
Régulateurs de glace		
Sièges chauffants		
Système antivol de voiture		
Module de feu diurne		



REFROIDISSEMENT

Résistances			
Relais			
Réservoir de réfrigérant			
Bouchon du radiateur			
	Relais Réservoir de réfrigérant	Relais Réservoir de réfrigérant	Relais Réservoir de réfrigérant





FREINS

	•
	•

Protection GPR facultative

Offert pour les contrats relatifs aux bris mécaniques admissibles)

Rabais sur le prix garanti (GPR) :

Si vous avez choisi et payé les frais pour GPR pour un plan admissible, vous pouvez demander un remboursement aussitôt que les modalités du contrat ont expiré. Les remboursements sont fondés sur le mondant que vous avez payé à l'origine pour le contrat, jusqu'à un maximum de 2 000 \$, moins la franchise. Voici certains des critères pour la demande de remboursement :

- Le titulaire du contrat original doit toujours être le propriétaire inscrit du véhicule.
- Aucune réclamation pour bris mécanique ni aucune autre demande de prestations ne doivent avoir été déposées pendant toute la durée du contrat.
- La demande de remboursement doit être soumise et reçue dans les délais prescrits.

Consultez les termes et les conditions relatifs à la Protection GPR du contrat pour obtenir tous les détails.

QU'EST-CE QUI N'EST PAS COUVERT?

Les pièces ou les composantes suivantes, ainsi que la main-d'oeuvre correspondante, sont spécifiquement exclus de tout plan de protection: corps de papillon; piles d'allumage de témoin de démarrage; fermetures éclair; bras et tringlerie d'essuie-glace de pare-brise; ensembles de phares, de projecteurs et de feux arrière; porte-gobelet; cendriers; panneaux de tableau de bord; consoles, cadres et ressorts de siège; toit décapotable et structure de cadre de toit décapotable (les câbles, les moteurs, l'électronique et les interrupteurs présentant un lien avec le fonctionnement du toit décapotable sont compris dans la protection Ultimum); les poignées de portière intérieures et extérieures, et leurs charnières; amortisseurs; ensembles de jambes de force MacPherson (incluant les supports supérieurs et les roulements); tuyaux et boyaux (sauf les tuyaux et les boyaux des systèmes de direction et de climatisation), conduites et boyaux de frein en caoutchouc (sauf les boyaux de pression de servodirection, les conduites en acier du système de climatisation et les conduites de frein en acier); dispositifs de fixation, comme les pinces, les écrous, les boulons, les attaches et les rivets; ensemble d'embrayage de boîte de vitesse standard; disque d'embrayage manuel ou plateau de pression, ainsi que les douilles et les roulements connexes; tringleries manuelles et hydrauliques; câbles corrodés; composants d'ellumage secondaires; vitres (incluant les ensembles de rétroviseurs et les pare-brise chauffants); diffuseurs; phares scellés; ampoules; douilles; fusibles; téléphones cellulaires; rotors et tambours de frein; composants des systèmes d'échappement et d'émission qui ne sont pas identifiés de manière spécifique comme faisant partie du système d'émissions abordé à l'article B.2(m) dans l'annexe sur la protection; composants de tout ensemble de levage; convertisseur catalytique; bandes d'étanchéité; coulisses; garnitures; moulures; pièces de métal lustrées; chrome; rembourrage et tapis; peinture; ornements extérieurs; pare-ch



Avantages supplémentaires compris dans tous les niveaux de protection

Aucune franchise ne s'appliquera aux avantages suivants :



LOCATION

Dans l'éventualité d'un bris couvert, nous vous paierons ou vous rembourserons les dépenses, assorties d'un reçu, servant à louer un véhicule de remplacement ou pour les transports en taxi ou publics assortis d'un reçu*.



INTERRUPTION DE VOYAGE

Dans l'éventualité où un bris se produit à plus de 100 kilomètres de votre résidence principale, et qu'un atelier de réparation doit conserver le véhicule jusqu'au lendemain, nous vous rembourserons les dépenses assorties d'un reçu pour l'hébergement et les repas*.



SERVICES DE DÉPANNAGE D'URGENCE

Dans l'éventualité où votre véhicule tombe en panne et doit être dépanné sur place, nous mettrons à votre disposition des services de dépannage d'urgence accessibles en tout temps (1-800-516-3385). Ces services comprennent une assistance mécanique mineure, un service de pneus, une assistance batterie, un service de livraison d'essence, un service de remorquage et un service de serrurier*.

^{*} Certaines restrictions s'appliquent; consultez le contrat pour obtenir tous les détails.



Contrats relatifs aux bris mécaniques Administrateur/débiteur -

Protection de réparation First Canadian 320, route Sioux Sherwood Park, AB T8A 3X6

Tél. sans frais : 1.800.381.2580

Tél. local : 1.780.467.9575

Téléc. sans frais : 1.800.304.4031 Téléc. local : 1.780.467.9812

^{*} REMARQUE : Le contenu de la présente brochure constitue seulement un résumé de certains termes et conditions du contrat. Veuillez consulter le contrat pour obtenir tous les détails de la couverture et des exclusions. Ce ne sont pas tous les contrats qui sont offerts dans toutes les provinces, et certaines dispositions pourraient varier selon les exigences provinciales.